



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME

25 avril 2008

Clermont-Ferrand, le

Madame Josette ROUDAIRE
CAPER

Maison du Peuple
Place de la liberté
63000 CLERMONT FERRAND

Réf. :
A. R. / A. M.

Madame,

Nous accusons réception de votre courrier du 15 avril 2008, auquel été joint un courrier de M. Bernard POURTIER qui explique le déroulement d'une expertise avec le Docteur André FAURE.

Nous informons le Dr FAURE des doléances formulées par ce patient, victime de l'amiante, sachant qu'il intervenait uniquement dans le cadre de l'évaluation des préjudices extra-patrimoniaux.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informée de la réponse que ce praticien nous adressera.

Veillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

Docteur André RAYNAL
Président du Conseil départemental
de l'Ordre

Gérard SEMME

CAPER des Ancizes

14, Parc Résidentiel du Lac

63 700 St Eloy-les-Mines

04-73-85-40-19

objet: expertises judiciaires
des victimes de l'amiante
de l'Usine Aubert et Duval
Les Ancizes.

St Eloy-les-Mines, le

11 Avril 2008

A

l'attention des Docteurs
Ancette et Guillaume
Médecins - Conseils de
la CPAM Résidence Mansart
2 bis avenue de Châtel-Guyon
63 205 Riom-cédex

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le déroulement des expertises judiciaires ordonnées par les juridictions (TASS et Cour d'Appel) pour statuer sur les préjudices des victimes qui agissent en faute inexcusable.

Au cours de celles-ci, le professeur Bertrand Dautzenberg, pneumologue et Président de l'Office Français de prévention du tabagisme, médecin choisi par la Société Aubert et Duval, remet systématiquement en cause le diagnostic original du radiologue, du pneumologue et des médecins conseils lesquels sont traités d'incompétents pour interpréter un scanner.

Afin de pouvoir assurer votre défense, je vous transmets une copie d'un compte-rendu d'expertise

, réalisée le 7 Avril dans le cabinet du Docteur Faure André
24, rue Blatin 63000 Clermont-Fd, dressé par un de
nos adhérents M^e Pourtier Bernard lequel a alerté
notre avocat le cabinet Teissonnière-Lafforgue-Topaloff

il est évident que cette démarche de
notre association n'a aucun caractère confidentiel
et que nous vous laissons toute possibilité de
réagir à votre convenance.

Pour notre part nous entendons contester
l'impartialité de ces médecins qui couvrent les
pratiques des industriels.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression
de ma considération distinguée.

C. J.

POURTIER Bernard
MARTINECHE
63230 ST JACQUES D'AMBUR

Martineche le 10/04/2008

Maître TEISSONNIERE
5 rue Saint Germain L'Auxennois
75001 PARIS

Objet: Compte rendu d'expertise
du 7/04/08 au Cabinet du
Docteur FAURE André

Maître,

Je viens par mon courrier sous entretenu de l'expertise
médicale que j'ai eue au cabinet du docteur FAURE André le
07/04/08 à 14 heures.

Etaient présents à l'expertise: Madame POURTIER Jacqueline mon épouse
: Monsieur TOURRET Daniel: CAPER Ancizes
: Docteur DAUTZENBERG Bertrand, Pneumologue,
président de l'OFT

En préambule de l'expertise le Docteur Dautzenberg s'est
présenté à moi par ces mots « je suis le Docteur DAUTZENBERG,
pneumologue, je suis mandaté par Aubert et Duval pour votre
expertise, je suis donc votre ennemi ».

Le Docteur FAURE commence l'expertise par la lecture de ma
fiche signalétique en me posant un certain nombre de questions
« depuis quand faites vous de la tension artérielle?, depuis quand
êtes vous diabétique?, depuis quand prenez vous des comprimés
pour dormir?, voyez vous un médecin autre qu'un généraliste? »
je réponds à toutes ses questions.

Ensuite il me demande de décrire mes postes de travail occupés
chez Aubert et Duval et les effets ressentis par rapport à ma
pathologie. Je lui réponds que j'ai des essoufflements au
moindre effort, que j'ai des douleurs thoraciques fréquentes de
jour et de nuit, et que j'ai très souvent mal aux jambes surtout
le soir. Le Docteur FAURE me répond à mon grand étonnement.
« M^{me} POURTIER, ce que vous ressentez c'est tout dans la tête que
ça se fasse vous faites une phobie »

(j'ai recherché la définition du mot phobie: Crainte Angoissante,
raisonnée effrayant toujours dans les mêmes conditions
chez un neuropathe - Neuropathie: Trouble, affaiblissement des fonctions
psychique du système nerveux central -)

En fait si je comprends bien les dires du Docteur FAURE il me prend plus pour un fou qu'un malade de l'amiante.

A la lecture de mes EFR, le Docteur FAURE me dit qu'ils sont parfaitement normaux, ce que je conteste car il m'a aucune référence de mes EFR avant ma maladie.

Agacé il me dit « mais vous étiez donc un Superman ».

A la lecture du scanner le docteur FAURE dit « effectivement il y a quelques traces ... ». Le docteur DAUTZENBERG relève et va interpréter le scanner, et, dit d'un hochement de tête « non il n'y a absolument rien, les épaississements pleuraux trouvés par le docteur FRAYSSE sur le scanner, sont en fait des traces de sang lorsque vous vous êtes trouvé sur le ventre lors du scanner ». Très étrange car je n'ai jamais été mis sur le ventre, j'ai passé mon scanner entièrement sur le dos, d'où mon agacement. Le Docteur FAURE manifestement sous la pression Docteur DAUTZENBERG se range à l'avis de ce dernier en disant « c'est lui le spécialiste, il m'a rien ».

J'interviens en disant que je suis surpris d'une telle interprétation de mon scanner car j'ai 2 interprétations concordantes; celle du Docteur FRAYSSE pneumologue et celle du médecin conseil de la sécurité sociale le Docteur VILLAUME, tous les 2 ont vu des épaississements pleuraux non calcifiés. Le Docteur DAUTZENBERG intervient en me disant « vous savez les médecins conseil de la sécurité sociale ils n'y connaissent rien ».

S'est ensuite installé un long dialogue entre les docteurs DAUTZENBERG et FAURE, et, moi-même, où j'ai essayé en vain de leur faire comprendre que j'étais essouffé très rapidement, que j'avais des douleurs thoraciques et que j'avais constamment mal aux jambes très probablement dû à mes épaississements pleuraux. Les 2 docteurs ne m'écoulaient visiblement pas et se sont liés pour me dire que je n'avais rien et que tout se passait dans ma tête. Je leur ai dit que eux n'étant pas malades de l'amiante ils ne pouvaient pas ressentir toutes mes souffrances et encore moins me dire que c'était tout dans la tête.

Le Docteur FAURE a ensuite procédé à mon auscultation.

Il m'a pesé, mesuré, pris la tension artérielle; m'a ausculté les 10 doigts très minutieusement un par un (pourquoi, je ne sais pas?)

Ensuite il m'a fait souffler. Là, comble de l'hygiène; il a sorti son appareil d'un tube en carton. Cet appareil était muni d'un embout rouge; à aucun moment le Docteur FAURE m'a utilisé de lingette, de spray Désinfectant et Décontaminant avant et après l'utilisation de l'appareil de contrôle du souffle, pas d'embout jetable et certainement pas d'autoclave puisque son appareil a été remis dans son tube en carton devant moi par le docteur après m'avoir fait souffler. Aux dires de

M^r BARSE Franck qui a passé l'expertise juste après moi, avec qui j'en ai discuté; le Docteur FAURE a opéré de la même façon pour le faire souffler.

Je condamne cette façon de pratiquer complètement insalubre et qui peut engendrer des risques d'hépatite, de V.I.H (Sida), de champignons. J'envisage d'ailleurs de me faire faire une prise de sang pour contrôle.

D'après le Docteur FAURE mon souffle est normal.

L'entretien se termine, le Docteur FAURE m'a demandé si j'avais des choses à rajouter, je lui ai redit pour la deuxième fois toutes les doutes que je ressentais, il m'a redit que je n'avais rien et que c'était tout dans la tête, et m'a invité à repasser un scanner pour me rassurer.

L'entretien terminé, le docteur DAUTZENBERG m'a pris à part avec mon épouse et m'a dit « M^r FOURTIER, la vie est belle, elle veut le coup d'être véneux, arrêtez de vous faire malade, vous n'avez rien, repassez un scanner pour vous rassurer, vous savez 8% des décès pour cancer des poumons m'ont d'amianto ». Mon épouse lui a dit « vous savez docteur la vie est ce que l'on a de plus précieux », il lui a répondu « Madame il faut bien mourir de quelque chose ... ».

Inutile de vous dire mon agacement à la suite de cette expertise. J'ai très bien compris que le Docteur DAUTZENBERG était venu pour casser mon dossier et mettre la pression sur le docteur FAURE.

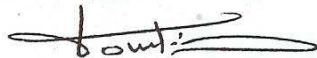
Mon impression à la fin de l'expertise: je suis rentré dans le cabinet du D^r FAURE en tant que malade victime de l'amianto; et j'en suis ressorti guéri et coupable de mensonge, mais aussi malade de la tête.

Je vous invite à réagir face à une telle situation qui pour moi est intolérable et je vous pose 2 questions:

- 1) le Docteur DAUTZENBERG a-t-il le droit de lire les scanners et les interpréter de façon négative et influente?
- 2) le Docteur DAUTZENBERG a-t-il le droit de porter un jugement sur le médecin conseil de la Sécurité Sociale?

Je sais transformer ce courrier en attestation, mon épouse également, de même que M^r TOURRET présents à l'expertise de façon à ce que vous puissiez démontrer au TASS de CLERMONT les façons scandaleuses dont sont pratiquées les expertises chez le D^r FAURE et les interventions négatives et certainement irrégulières du D^r DAUTZENBERG.

Veuillez agréer Maître mes sincères salutations -



extrait de lecture de Philippe
de Camille Laurens -

Le Dr L. a méconnu en permanence la valeur sémiologique des données dont il disposait.

Rapport d'expertise

Le médecin et l'écrivain font le même métier : ils lisent des signes. Que ces signes soient émis par le corps ou par le monde, il s'agit toujours de les déchiffrer et de les interpréter. Pour soigner comme pour écrire, il faut avoir un regard aigu, une sensibilité aux signes les plus subtils et une grande capacité à les réfléchir. L'écrivain possède un avantage : il a le temps. Le médecin, lui, doit, en outre, être rapide.

Je n'ai jamais compris qu'en début d'études universitaires on sélectionne les futurs praticiens sur les mathématiques. On devrait leur

demander d'expliquer un texte de Proust : le langage des hommes et du monde leur sera plus utile que celui des chiffres, sauf pour calculer leurs bénéfices, mais on présume que tel n'est pas le fondement des vocations. La médecine, après tout, est une *science humaine* : une épreuve sélective par la littérature, la psychologie ou même, comme autrefois, la version grecque permettrait d'éliminer à la fois les « polars » et les brutes, ce qui serait déjà beaucoup.

On peut tout connaître des manuels de spécialité et cependant ne rien savoir ; la médecine, comme l'écriture, est d'abord la science de l'Autre : il faut apprendre à lire et à aimer son Visage. À quand Emmanuel Lévinas au programme de première année ?

« Si encore vous aviez crié ! » m'a dit l'accoucheur d'un ton de reproche. « C'est vrai, quoi : il y en a qui hurlent, d'autres qui n'ouvrent pas la bouche, alors on ne peut pas savoir... »